

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

LE TRIFLUVIEN Journal Bi-Hebdomadaire

ABONNEMENT: Un An \$2.00 Six Mois \$1.00

Tarif des Annonces: Les annonces sont tolérées sur Nonpareil aux conditions suivantes:

Adresses d'Affaires: HARNOIS & METHOT AVOCATS 42, RUE DU PLATON TROIS-RIVIERES

N. L. Denoncourt AVOCAT No. 47, RUE ROYALE TROIS-RIVIERES

Arthur Olivier AVOCAT No. 4, RUE ALEXANDRE TROIS-RIVIERES

L. P. Guillet AVOCAT No. 5, RUE ALEXANDRE TROIS-RIVIERES

Girouard, de Lorimier & Godin AVOCATS No. 30, Rue St-Jacques, Montréal.

A. LANTHIER Chirurgien-Dentiste Rue des Forges (A côté du Marché)

Extraction des dents sans douleur au moyen de l'ÉLECTRICITÉ, et de la célèbre préparation Brésillienne: DORSENIA.

Dr L. P. NORMAND 21 & 23 Rue Alexandre HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 hrs A. M. 1 à 3 hrs P. M. 7 à 8 hrs P. M.

JOS. A. FRIGON AGENT D'ASSURANCES Cote du Boulevard Turocotte FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE GARANTIE

Scientific American Agency for PATENTS

Scientific American Largest circulation of any scientific paper in the world.

Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis trois jours jusqu'à trois ans.

Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis trois jours jusqu'à trois ans.

P. A. GOVIN & Cie MARCHANDS DE Fer & Quincailleries EN GROS ET EN DÉTAIL

SCIE RONDE Platon & Craig TROIS-RIVIERES

SPECIALITE: Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre, Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Bêtupe, Coal-tar, Vernis à bardeau, Courroie, Câble, Etc.

Huile Dorée Cet préparation nouvelle, qui se recommande déjà par le grand nombre de personnes qui s'en sont servies.

BUREAU DU CORONER POUR LE DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

G. LASSALLE Rue St-Joseph No 28 Agent d'Assurances contre le Feu

AVIS PUBLIC G. LASSALLE Percepteur du Revenu Provincial

Thomas Bournival Importateur & Marchand d'Épiceries

GROS ET EN DÉTAIL NO. 46, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES

Une visite est sollicitée

Scientific American Agency for PATENTS

Une visite est sollicitée

Vous qui toussiez, vous qui souffrez de la Bronchite, de l'Enrouement, de l'Extinction de la Voix, etc.

CE QUE DISENT LES MEDECINS

Et vous saurez quel remède vous devez employer pour votre guérison. Je certifie par le présent témoignage que j'ai prescrit l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL pour des maladies de la gorge et des poumons...

EN VENTE PARTOUT Prix 25 cts et 50 cts la bouteille.

RIZ! RIZ! Pas de choléra

En vue de la présence probable du choléra, nous suggérons qu'un des articles de nourriture les plus sûrs est le riz...

REMILLARD & FRERE PROPRIETAIRES 29, Rue St-Georges, 29 TROIS-RIVIERES.

D'Engins, Machineries Arbr. s de Couche, Poulies, Etc Poëles, Charrues, Chaudières AUSSI Rones Turbine Vulcan & Leffels

Une Vistite est Sollicitée. REMILLARD & FRERE.

Chemin de Fer des Basses Laurentides

HORAIRE Le et après le 27 Juin 1892, les Trains circuleront comme suit:

Lundi, Mercredi & Vendredi Quitte Trois-Riv. C. P. R. 11.10 A. M. Arrive à St-Tite Jonct. L. R. 12.55 P. M.

Mardi, Jeudi & Samedi Quitte St-Tite Jonct. 2.45 P. M. Arrive à Trois-Riv. 6.00 A. M.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin à ce bureau.

JEAN-BAPTISTE OU LA FOI Victorieuse de l'orgueil

NOUVELLE FAUTE

Il s'efforça de tranquilliser sa conscience, en se disant qu'il aurait soin d'être de retour, avant que son grand-père eût eu le temps de concevoir aucune inquiétude.

Attends lui dit Jean-Baptiste, je vas t'en donner deux ou trois à la place de celui-ci; tu n'auras qu'à les élever de même.

Et moi aussi, je te tiens, dit-il, en levant une voix qui fit pâlir Adrien; nous avons un compte à régler ensemble.

Et d'abord, reprend Philippe, ces oiseaux, je les prends; ils iront tenir compagnie à celui qui est là par terre.

Au moins, ne sera-ce pas de ma main que tu les recevras, répondit Jean Baptiste avec assez de tranquillité, et en replaçant le nid.

Si je l'ose! répéta Jean Baptiste, et pourquoi donc ne l'osais-je pas?

Il descend aussitôt, et une fois à terre, dit à Philippe: Me voici! qu'est-ce que tu me veux?

Ce que je te veux? répondit Philippe; tiens! le voilà ce que je te veux!

Et il lui asséna un coup de poing sur la tête. Jean-Baptiste, sans se laisser intimider par la taille de son ennemi, lequel est deux ans plus âgé que lui, riposta vigoureusement, et je ne sais trop quel eût été l'issue de la lutte pour Philippe qui rendait déjà du sang en abondance par le nez, si un garde forestier, en tournée dans cette partie du bois, ne fût survenu pour séparer les deux furieux.

Qu'on me suive! dit le garde. Il m'a battu! dit Philippe en pleurant; c'est lui qui m'a provoqué!

Ce n'est pas vrai! s'écria Jean-Baptiste, c'est bien! det le garde; nous éclaircirons ça tout à l'heure! Tout fut promptement éclairci. Conduit dans une salle basse du château où l'on déposait provisoirement ceux qu'on commettait quelque délit dans les terres de Roserval, Jean-Baptiste y avait été reconnu coupable au premier chef par le père de Philippe et le baron d'Orbeuil. Il avait en vain tenté de se justifier; il n'avait pu

faire entendre une parole sans qu'on lui signifiait aussitôt l'ordre de se taire, et il avait été condamné par le baron à passer vingt-quatre heures dans le lieu où il se trouvait pour expier sa faute.

Exaspéré par cette arrêt qu'il trouvait injuste, Jean-Baptiste, seul fit retentir sa prison des plus énergiques plaintes. Puis, quand il peusa à l'iniquité de son grand-père ne pouvant tarder à être sur son compte, à ses emportements succéda un accès de douleur qui eût fait compassion à monsieur d'Orbeuil lui-même s'il en eût été témoin. Une pensée du ciel vint calmer son désespoir, il s'agenouilla et se mit à prier avec ferveur la divine Mère du pauvre et de l'affligé.

Quant il se releva, s'il était bien triste encore, du moins il était résigné. Il avait recouvré assez de liberté d'esprit pour examiner sa prison. Quatre beaux murs peints d'un beau jaune en frappant ses regards révélèrent son goût pour le dessin. Il ramassa un charbon qu'il aperçut dans les cendres de la cheminée, et fit courir sur la mur sa main avec tant d'application, que la chambre fut bientôt décorée de fresques qui n'eussent peut-être pas été tout à fait du goût de monsieur Blémont, l'inventeur. Il était encore dans le premier feu de son entreprise, quand la porte s'ouvrit brusquement, il vit reparaitre le baron d'Orbeuil qui lui ordonna de le suivre. Mais avant qu'il eût le temps d'obéir à cette ordre, le baron qui avait aperçu les dessins traces sur la muraille, s'était approché pour les examiner. L'enfant avait cherché tout naturellement à esquisser les lieux où il vivait heureux; de l'autre, l'humble maisonnette de Joseph Granger.

Ah! ce sont là tes distractions! lui dit monsieur d'Orbeuil singulièrement radouci; sois sage, et j'en ai soin de toi! Mais en attendant, viens rendre compte de ta conduite.

Jean Baptiste le suivit à travers de longs corridors, traversa toute une aile du château, et arriva enfin avec son guide à la porte du salon où nous avons déjà vu les habitants du château rassemblés. Avant d'y pénétrer avec lui, sachons ce qui s'était passé depuis son emprisonnement. Comme il l'avait pensé, son grand-père, après l'avoir vainement attendu, éprouva la plus vive inquiétude.

Hélas! se disait le vieillard avec douleur, Louise devra-t-elle encore me demander où est son fils, sans que je puisse lui répondre? Malheureux que je suis je ne sais rien prévoir, rien empêcher!

Et le pauvre vieillard, dont chaque instant qui s'écoulait augmentait la peine, continuait à s'accuser lui-même, sans qu'une plainte sur la conduite de son petit-fils s'échappât de ses lèvres. Qu'and l'heure du goûter se fut passée sans ramener cet enfant prodigue, il n'y tint plus, et bien que ses voisins fussent encore aux champs, ce qui l'empêchait de trouver un guide, il partit, se promettant de ne point revenir qu'il n'eût des nouvelles de son petit-fils.

N'avez-vous pas vu mon petit-fils? La réponse fut négative et accompagnée de paroles peu flatteuses pour ce mauvais sujet de Jean-Baptiste, qui ne manquerait pas de se réparer quand il aurait suffisamment inquiété son grand-père.

Il répondit à cette question par une autre. N'avez-vous pas vu mon petit-fils? La réponse fut négative et accompagnée de paroles peu flatteuses pour ce mauvais sujet de Jean-Baptiste, qui ne manquerait pas de se réparer quand il aurait suffisamment inquiété son grand-père.

Il répondit à cette question par une autre. N'avez-vous pas vu mon petit-fils? La réponse fut négative et accompagnée de paroles peu flatteuses pour ce mauvais sujet de Jean-Baptiste, qui ne manquerait pas de se réparer quand il aurait suffisamment inquiété son grand-père.

Il répondit à cette question par une autre. N'avez-vous pas vu mon petit-fils? La réponse fut négative et accompagnée de paroles peu flatteuses pour ce mauvais sujet de Jean-Baptiste, qui ne manquerait pas de se réparer quand il aurait suffisamment inquiété son grand-père.

(A continuer.)



L'ancien Prix Populaire 25c.

LE TRIFLUVIEN

Mercredi, 19 Octobre 1892

A nos abonnés

Avec le mois d'Octobre, le TRIFLUVIEN termine sa quatrième année d'existence.

Nombre de nos abonnés, durant ces quatre années, se sont laissés arriérer et plusieurs abonnés n'ont pas été payés du tout.

No s'invitons ces retardataires à nous faire parvenir le montant de leur abonnement d'ici au ler du mois prochain.

Les abonnements qui n'auront pas été payés au ler Novembre seront confiés à un collecteur. Nous espérons que nos abonnés nous épargneront les ennuis d'une collection forcée, et que tous les arrérages vont être réglés promptement.

Quebec & Parry Sound

Sous ce titre l'Événement du 8 courant publie un article que nous reproduisons ci-dessous au sujet du chemin de fer projeté entre Québec et Parry Sound sur la baie Georgienne, chemin qui passera à quelques milles en arrière de Trois-Rivières.

Au printemps dernier, quand il a été question de l'établissement de cette voie, M. T. E. Normand a rencontré la chambre de commerce de Trois-Rivières et a discuté ce projet.

Il s'agissait du fusionnement du Québec Central, des Basses-Laurentides, du Trois-Rivières et Nord-Ouest, du Grand Nord-Ouest et du Canada Atlantique.

Trois-Rivières aurait vu par là, la construction du tronçon des Basses-Laurentides qui doit relier notre ville à la partie déjà construite de cette ligne en passant par le côté ouest de la rivière St Maurice.

Malgré les démarches de M. Normand et de notre chambre de commerce, ainsi que des autorités québécoises le projet n'a pas eu de suite.

Nous voyons que ce projet est remis sur le tapis, à Ottawa. Nous espérons que les compagnies de chemins de fer locales et notre chambre de commerce prendront des mesures pour ne pas laisser perdre à notre ville le bien qu'elle pourrait retirer de cette entreprise.

Voici ce que dit l'Événement: En juin dernier, la Chambre de commerce de Québec fut saisie d'un projet de chemin de fer fort important pour Québec.

Ce projet consistait à relier Québec avec Parry Sound, sur la baie Georgienne, ou autrement dit, à mettre Québec en relations directes avec le système des grands lacs du Canada, le lac Huron, le lac Supérieur, et le lac Michigan, et partant avec des centres importants de commerce comme Duluth, Chicago et Milwaukee.

Le plan était de faire utiliser le chemin de fer des Basses-Laurentides, à partir de la Rivière-à-Pierre, et celui du Grand-Nord-Ouest, en opérant une déviation de ces voies ferrées du côté de l'ouest, et en construisant deux tronçons de chemin de fer.

Les "Basses-Laurentides" et le "Grand Nord-Ouest" étant déjà subventionnés par le gouvernement provincial, il s'agissait d'obtenir du gouvernement un changement de venue dans l'application des subventions.

Voilà ce que la Chambre de commerce de Québec demandait au gouvernement de faire, non seulement dans l'intérêt de Québec, mais aussi dans l'intérêt du commerce entre Québec et les grands lacs. On lui répondit que la chose ne pouvait légalement se faire attendu que les subventions étaient périmées. La légalité est un argument devant lequel nous nous inclinons volontiers, mais lorsqu'il y a en jeu des projets d'une importance comme celui d'une communication directe par voie ferrée entre la tête du Saint-Laurent navigable et les grands bassins de navigation de l'intérieur, il y a des accommodements avec la légalité, plus encore qu'avec le ciel.

Depuis lors, la question semble être tombée à l'eau. Mais il nous paraît évident que d'autres en ont compris la haute importance, puisque les journaux nous apportent aujourd'hui le compte rendu d'une assemblée de la Chambre de commerce d'Ottawa au cours de laquelle il a été question de recommander à la ville d'Ottawa de voter un bonus à la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et Parry Sound.

Au cours du débat que le projet a provoqué, M. A. W. Fieck, président du Canada Atlantique, expose les avantages de la nouvelle voie ferrée, qui ouvrirait tout un territoire riche en minéraux et essences forestières et

tributaire d'Ottawa. Ce territoire mesure 80 milles de largeur et 120 milles de longueur.

D'après M. C. J. Smith, gérant du trafic du Canada Atlantique, la nouvelle voie ferrée mettrait Ottawa et Montréal en concurrence pour le trafic avec Buffalo et New York.

Elle rapprocherait de 500 milles Montréal de Chicago et Duluth, et de plus, Montréal aurait encore l'avantage d'être de sept cents milles plus près de ces deux villes que Boston et Ogdensburg.

La Chambre de Commerce a recommandé que la ville vote un bonus de \$125,000 à la compagnie.

Nos gens d'affaires à Québec peuvent voir, après cela, que l'on ne se borne pas seulement à causer projets ailleurs, qu'on leur donne suite et que l'on jure cartes sur table.

Le chemin de fer de Québec à Parry Sound, par les Basses-Laurentides, le Grand Nord-Ouest et le Canada Atlantique, pouvait donner à Québec une voie de communication indépendante et directe avec l'ouest. Il n'y avait qu'à insister auprès du gouvernement pour faire déverser des subventions sur deux changements de traces de chemins de fer.

Attendrait-on pour agir que d'autres nous escamotent définitivement tous les avantages du projet et détournent de leur côté un système de chemin de fer qui devrait avoir son terminus à Québec?

Quoi qu'il en puisse être, nous signalons le fait aux intéressés, à Québec, et s'ils ont quelque chose à faire, nous les prions de se mettre à l'œuvre sans retard.

NOTES

L'honorable M. Dewdney est nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, et M. T. M. Daly, député de Selkirk lui succède comme ministre de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages.

Il est rumored à Montréal que M. le chanoine Racicot sera nommé avant longtemps coadjuteur de Mgr Fabre.

Durant l'été dernier, 57,400 acres de terre du Manitoba ont été vendus par la compagnie du Pacifique Canadien à des colons venus des États-Unis.

On mande de Kingston que Mgr Cleary, évêque, les 26 et 25 du courant, à l'archevêché, a une conférence théologique à laquelle son clergé sera invité.

Sir Charles Tupper faisait partie du cortège funèbre aux funérailles de lord Thompson, évêque représentant du Canada. Il marchait aux côtés de Henry Irving, le grand tragédien anglais.

Les économies faites au département du procureur-général Casgrain pour les derniers trois mois, du 1er juillet au 1er octobre, ont été de \$70,000 comparées à la même période de l'année dernière.

M. George Johnson, chef du gouvernement fédéral, dit publier un bulletin qui ne manquera pas d'être aussi bien que d'intéressant. Il est en correspondance avec les surintendants des divers asiles, demandant toutes les informations possibles relativement aux cas aux cours, aux muets, aux infirmes, de toutes les catégories et aux fous de tous les degrés. Le nombre va être sans doute surprenant.

On croit que M. P. B. Casgrain, actuellement président d'une commission royale, dirigera les sutrages de l'Islet pour le siège rendu vacant par la résignation de M. L. G. Desjardins.

Le Pionnier, de Sherbrooke, entre dans sa 27e année. C'est un vaillant journal qui est devenu une des institutions des Cantons de l'Est. Il a grandi avec eux, et comme eux, il jouit aujourd'hui d'une prospérité bien gagnée.

Durant les derniers neuf mois nos exportations en Angleterre ont augmenté de 16 pour cent. Cette augmentation représente \$125,000 dans le beurre, \$145,000 dans le fromage et près de cinq millions dans le bois.

Le gouverneur-général a fixé le 10 novembre prochain comme jour d'actions de grâces, pour remercier Dieu de l'abondante récolte et des autres faveurs qu'il a accordées au Canada pendant la présente année. Le lieutenant-gouverneur de Québec a aussi fixé le même jour pour la même fête.

On construit actuellement, à Ottawa, pour le compte du gouvernement, le plus grand dragageur canadien. Cette immense charpente mesure 152 pieds de la pompe à la proue, 354 pieds de largeur et 14 pieds de cale. Le poids du dragageur a 854 pieds de longueur à sa base et 504 à sa partie supérieure. L'élevateur sera un arbre en fer, travaillé à jour, mais d'une grande force; il aura 160 pieds de longueur; la culle qui en amènera l'extrémité inférieure pèsera plusieurs tonnes. "Hull" sera le nom de ce dragageur qui devra être prêt au commencement de mai prochain.

Un joli et incisé portrait de Roman, crayonné par Arthur de Boisson, dans la Gazette de France en 1868.

Bourgeois comme le marronnier des Tuileries dans l'exercice de ses premières fonctions, il a la taille moyenne des grands hommes et l'embouppement des gens heureux. Figure longue, aux yeux larges et baissés, au nez saillant et plongé; joues lisses et lèvres prolongées; il regarde à ses pieds et semble poursuivre à terre quelque idée traînante ou quelque objet perdu. Ancien élève du séminaire, il a renoncé à la prêtrise, pour laquelle il n'était évidemment pas né; mais s'il s'est échappé à temps des ciseaux de la tonsure, il n'a pas perdu ces marques indélébiles qui font reconnaître sous un paletot d'emprunt les habitudes de la soutane. Il a mal profité de l'enseignement qu'il reçut, mais il s'en est souvenu, et il est comme un benêtier fêlé qui garde encore le souvenir de l'eau sainte qu'il n'a pas su conserver.

Belle démonstration

A MASKINONGE

La paroisse de Maskinongé a voulu témoigner de son estime et de son affection à son curé, le révérend J. T. R. Laflèche et à son vicaire, le révérend J. E. Héroux en leur offrant de beaux souvenirs, sous formes de cadeaux, à l'occasion de leur départ pour Batican.

Le 13 du courant les messieurs dont les noms suivent, au nom de la paroisse, se sont rendus au presbytère. Comme la foule eût été trop grande on a élu comme un certain nombre de délégués pour présenter ces cadeaux au nom des paroissiens. C'étaient Mess. Frs. Gaucher, maire, Noël Bruneau, Moïse Paquin, Amable Adam, margaillier du bois, Arthur S. de Carufel, Ths. Fréchette, Chs. Grenier, Toussaint Lupien, Damase Lupien, Frs. Déziel, Jos. Héroux, entrepreneur et Damien Bellemare, surveillant des travaux de la nouvelle église, Amédée Casavant, entrepreneur et autres.

M. Frs. Gaucher, maire, lut les adresses et présenta les cadeaux à un curé et à un vicaire en or de grande valeur et au vicaire une magnifique canne à pommeau en or.

Messieurs Laflèche et Héroux, qui furent surpris par cette démonstration spontanée et inattendue, répondirent aux bons sentiments que leur exprimaient les paroissiens et les remercièrent de leurs gracieux souvenirs.

M. Héroux lut aussi l'objet d'une autre démonstration de la part des membres du clergé de l'église, qui lui présentèrent une belle pipe et un tabagier complet. M. le Dr Sylvestre exprima, au nom des chœurs, les regrets qu'ils éprouvent en voyant partir leur zélé directeur. M. Héroux les assura que toujours il se rappellerait ses bons amis du clergé de Maskinongé.

Nous unions, ci-dessous, les deux adresses ainsi que la liste complète des noms des personnes qui ont contribué aux cadeaux offerts aux révérends J. T. R. Laflèche, curé et J. E. Héroux, par les paroissiens de Maskinongé:

Monsieur le Curé de Maskinongé.

Monsieur le Curé, Les paroissiens de St Joseph de Maskinongé, qui vivent si heureusement sous votre habile administration, ont appris avec une profonde douleur que bientôt vous quitterez cette belle paroisse où vous avez exercé le saint ministère pendant trois années consécutives. Oui cher et vénéré Pasteur, c'est une épreuve bien pénible que Dieu nous fait subir en ce moment; votre départ est un véritable deuil pour tous les citoyens intelligents qui savent apprécier les sacrifices sans nombre que vous vous êtes imposés pour le bien de cette paroisse.

Au nom de toute la population de Maskinongé, nous venons vous remercier, du zèle que vous avez apporté, de l'énergie que vous avez montrée en érigant cette belle église, et l'ouvrant à un culte divin; elle subsistera toujours comme le monument commémoratif de votre séjour au milieu de nous. Oui, merci monsieur le curé, pour la bonté avec laquelle vous avez toujours visité le malade, instruit l'ignorant, fortifié le faible, soulagé le pauvre, affermi dans la vertu les âmes troublées par les passions.

Vos œuvres qui parlent si éloquemment nous rappelleront toujours votre passage dans la petite vallée de Maskinongé. Il aurait été désirable que vos jours se fussent écoulés près de ce temple que vous avez érigé, et auquel vous avez consacré, non seulement, votre temps, mais encore des dons généreux que notre reconnaissance aime à vous rappeler en ce jour.

Esperons que cette séparation ne sera pas éternelle et que bientôt la Providence vous ramènera à la tête de cette paroisse. Et croyez-vous monsieur le curé, des vœux ardents s'échappent sans cesse de tous ces cœurs qui déplorent aujourd'hui votre départ; afin de vous voir bientôt au milieu de nous jouir des travaux qui vous ont coûté tant de labeurs et de sacrifices. Que ne vous devons nous pas, Cher Pasteur?

Pour vous exprimer notre profonde reconnaissance, nous formons ces vœux et des souhaits pour que le bon Dieu vous comble de ses plus douces faveurs, et qu'il vous accorde un bonheur aussi constant que l'ont été vos bonnes œuvres. Votre souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs sous l'inviolable sceau de la reconnaissance.

Laissez-nous maintenant vous offrir nos meilleurs souhaits pour le succès dans toutes vos entreprises; d'ailleurs le talent et le courage que vous avez déployés dans cette paroisse nous assurent d'avance de l'estime générale de ceux près de qui vous coulerez vos jours désormais.

Pour exprimer les divers sentiments qui se partagent nos cœurs qu'il nous soit permis de vous offrir ce léger cadeau; il est bien humble mais il vient de cœurs sincères, c'est l'amitié qui vous le donne.

Puisse-t-il vous rappeler ceux que votre souvenir accompagnera toujours, malgré le temps et la distance.

VOS PAROISSIENS,

A Monsieur le vicaire de Maskinongé

Monsieur le Vicaire, Trois ans se sont déjà écoulés depuis le jour où, obéissant à la voix de votre évêque, vous veniez, à Maskinongé, offrir les prémices de votre ministère, à la grande satisfaction de toute la paroisse qui déplore aujourd'hui votre perte. Votre départ nous fait d'autant plus de peine que nous avons pu apprécier les excellentes qualités qui vous distinguent, principalement, cet esprit de religion, de piété et de dévouement envers vos paroissiens.

Mais avant de se séparer, nous ve-

nons, au nom de cette paroisse, vous dire merci pour l'activité et le zèle que vous avez toujours déployés durant les trois années passées au milieu de nous.

Oui, monsieur le vicaire, tous sont unanimes à vous offrir leurs vœux et leurs remerciements les plus sincères. Quoique éloignés de corps nous restons unis par l'amitié et la prière: voici ce qui adoucit pour nous la pensée de la séparation.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

MM. Ludger Laurendeau, Veuve Joseph Marchand, Louis Roy, Elie Reinfré, Amable St Antoine, Flavien Reinfré, François Reinfré, Joseph Bileau, François Déziel, Amable Déziel, Henri Lanoix, Damase Lanoix, Joseph Landry, Joseph Laurendeau, Vve J. Bte Doucet, Charles Lefebvre, François Vertefeuille, Olivier Doucet, François Lebeau, Veuve Amable Rainville, Arthur S de Carufel, Demeiselle Rainville, Antoine Rainville, Jérémie Lefebvre, Octave Valois, Édouard Bibeau, Hormidas Valois, Charles Paquin, Édouard Couin, Adolphe Lebrun, J. O. Bélanger, Théophile Lemye, Victor Sicard, Philippe Cloutier, Louis Roy, Olivier S. de Carufel, Alexandre Boucher, F. X. Doucet, Georges Lebrun, Charles Jollette, Gilbert Baril, Charles Bastien, Édouard Woulfe, Georges Dugas, Onésime Vertefeuille, Joseph Déziel, Louis Déziel, Veuve Ls. Paquin, Édouard Lemye, Gaspard Woulfe, Stéphane Laurendeau, Moïse Paquin margaillier, Thimoté Laroche, Cyprien Lupien, Chs. Grenier, Alfred Lefebvre, Pierre Lemye, Édouard Fréchette, Arthur S de Carufel marchand, Joseph Mar tin, H. D. Bellemare, Félix Gonnaveille, H. Amédée Casavant, David Vertefeuille, Charles Lebrun, Simon Girard, Norbert Alam, Onésime Plante, Henri Adam, Joseph Deleourt, Joseph Boucher Père, Magloire Adam, J. Bte Ross, André DuNort, Eugénie Goumeau, Joseph Dupuis, Amable Ross, Pierre Dupuis Père, Narcisse DesRiviers, Louis Bastien, Alfred Geingras, Joseph Denis, Félix Dupuis, Marie Marin, Joseph Trempe, J. Bte Marie, Joseph Lemye, Arthur Baril, Dolphis Lemye, Alex. Bastien, Ant. Bastien, J. V. Dupuis, Godfroy Landry, Pierre Cloutier, Veuve Ls. Schiller, François Lemye Maire, Thomas Vanasse, Ant. Lemye, Noël Bruneau margaillier, Olivier Guinard, Philippe Dupuis, Joseph Damphousse, François Ferron, Ernest Maignan, Napoléon Mayrand, Olivier Patrie, Veuve David Dupuis, Louis S. de Carufel, Joseph Saucier, Godfroid Larivière, Louis Gonnaveille Père, David Jollette, Onésime Jollette, Augustin Cloutier, Joseph Collin, Prime Guinard, David Martin, Olivier Béland, Félix Lacombe, Théophile Béland, Augustin Lacombe, Louis Roy, Charles Déziel, L. G. Héault, Chs. Bouchard, Dolphis Lacombe, fils, Joseph Lacombe, Édouard Lamare, H. McLeod, Victor Gendron, Onésime Millette, Sédime Faucher, Louis Gonnaveille fils, Louis Trocheud, Victor Lefebvre, Évariste Faucher, Joseph Ferron, Octave Lacombe, Amable Bruneau, Henri Bruneau, Joseph Lessard, Edmond Lamare, Théo. Lamare, Henri Pagé, Joseph Trempe, Pierre Lessard, Joseph Noël, Dolphis Lacombe Père, Henri Caron, Edmond Lacombe, Francis Dénoomé, Wilfrid Champoux, Godfroid Caron, Amable Martin, Antoine Fréchette, Antoine Caron, Édouard Lefebvre, Adolphe Fréchette, Thomas Fréchette, Tous saint Lupien, Thomas Caron, David Déjarlais, Onésime Vanasse, Thomas Vanasse, Alphonse Jacques, Alphonse Givernoche, Louis Gravelle, Dame Veuve Jacques, Alfred Vincent, Chs. Grenier, David Gravelle, Louis Bergeron, Veuve Monier, Paul Désaulniers, Philomène Lefrançois, Édouard Gravelle, Louis Héault, Henri Lafrenière, Hormidas Lafrenière, Denis Plante, Dame Veuve O. Gervais, Joseph Gervais, Pierre Boucher, Paul Béland, Onésime Saucier, Joseph Grenier, Louis Fleury, Honoré Brousseau, Joseph Bastien, Joseph Frappier, Joseph Héroux, J. E. Connel, Honoré Boucher, Olivier Héroux, Dr J. M. P. Sylvestre, Antoine Saucier, Gustave Saucier, Léocadie Brousseau, Georges Lemye, Damase Lupien, Isais Lupien, Adolphe Lupien, Denis Dupuis, Amable Adam margaillier, Ovide Carlier, Joseph Lemye, Delle Marie Trempe, J. Bte Vanasse, Vertefeuille, Delle Cordelle Vanasse, Vertefeuille, Delle Olivia Vanasse, Vertefeuille, Dame Hormidas Desert, Veuve Louis Lan, dry, Louis Ross, Prosper Bastien, Cléophas Bastien, Xavier Lefrançois, Joseph Dupuis, Dame Veuve F. A. Paquin, Eph. Benoit, Alexis Saucier, Delle Elisa Saucier, Arthur Saucier, Louis Aug. Saucier.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

En retour de tant de bienfaits, veuillez accepter les prières qui, de tous les cœurs, s'élèvent au ciel, pour votre bonheur, ainsi que ce cadeau, comme marque de nos sentiments les plus respectueux et de la plus vive reconnaissance.

FEU LE DR D'ORSONNENS

Notes biographiques

Voici quelques notes biographiques que l'on nous communique sur le regretté The. D'odet D'Orsonnens, chevalier de l'Ordre de St Grégoire le Grand, Docteur en médecine et ancien président de l'école Victoria, arrivée à Joliette le 7 octobre dernier.

Il naquit à St Roch de l'Achigan, le 10 septembre 1817 et était le fils de Protet D'odet D'Orsonnens ancien général de l'armée française et de Mlle Rocher, il était aussi neveu de feu le marquis Chs de Bleury ancien seigneur à St Vincent de Paul, Monsieur le Dr était l'aîné de quatre enfants dont l'un est M. Kristo D'Orsonnens, notaire à Hull et les deux autres sont Més veu Léon Bouchard et veuve Ephrem Hudon de St Lin.

Par sa haute position comme professeur de l'école de médecine, par ses relations importantes, par son zèle pour la prospérité de l'Université et aussi par la noblesse de ses idées. M. E. T. D'odet D'Orsonnens jouissait d'une grande estime parmi ses concitoyens.

La famille D'odet est d'origine française, elle est illustre par ses ancêtres, elle a donné des hommes éminents aux cantons de Fribourg, entre autres un évêque, Prince du St Empire, qui est enseveli dans l'église des RR. PP. Capucins à Bulle.

En septembre 1871, Pie IX, le Souverain Pontife, a consacré la légitimité de ses idées, en créant son fils aîné Comte.

En 1880 St Sainet béatit le Dr et son illustre famille, pour l'école dont il était président et professeur lorsqu'il alla soumettre au Saint Père les diligences de l'école Victoria.

Cette même année, M. le Dr eut l'honneur d'être nommé Chevalier de l'Ordre de St Grégoire le Grand par l'immortel pontife Léon XIII.

Le Dr D'Orsonnens laisse pour pleurer sa mort une épouse et sept enfants désoyés, dont l'aîné est le Comte Gustave D'Orsonnens, commandant de l'école militaire de St Jean, le R. P. Victorien, directeur de l'école des Pères des écoles Chrétiennes, aux Trois-Rivières, la R. Soeur Marie de St Cyprien, Supérieure chez les RR. SS. de Ste Croix à New Bedford Etats Unis, Arthur, lieutenant-colonel à Montréal, Ernest et Alfred occupent dans le monde une place honorable.

Quant aux autres filles l'une est Madame Firmin Hudon et l'autre Dame Veuve Téléphore Cady.

M. le docteur a terminé sa carrière par une longue maladie et une sainte mort.

Il est écrit dans nos livres Saints que la mémoire des justes doit rester en bénédiction, que de leurs cœurs doit sortir une vertu vivifiante, et que leurs noms doivent passer de génération en génération parmi des fils qui se souviennent de leurs pères, et ont sit memoria illorum in benedictione, et nomen eorum permaneat in aeternum permanens ad filios illorum sanctorum vivorum gloria" (Eccli 46 14). Dieu veuille qu'il en soit ainsi!

DECES

Lundi dernier en cette ville est décédé Michel Bettez à l'âge de 70 ans. Les funérailles auront lieu jeudi, à l'église paroissiale.

Le convoi funèbre partira du no 11 rue des Commissaires, à 8,15 hrs a. m.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

En cette ville, le 15 du courant, Marie Joséphine, enfant de Joseph Lamothie, mécanicien, à l'âge de 12 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, en cette ville.

Nos sincères condoléances à la famille.

R. I. P.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Dame Vve Hector Tetreault, arrivée à St Wenceslas.

Madame Tetreault était belle mère du révérend M. Tetreault, curé de New-York.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, en cette ville.

PERDU

Un lorgnon en or a été perdu, ces jours derniers.

Une récompense généreuse est offerte à celui qui le rapportera à M. P. E. Panneton, gérant de la Banque du Peuple.

Demandé

On demande à louer une maison meublée, ou en partie meublée, pas trop grande, dans la cité ou les environs de Trois-Rivières, à des prix modérés.

S'adresser au bureau du TRIFLUVIEN pour termes de loyer et donner l'adresse de la maison, ainsi que le temps où elle pourra être livrée. 19-21

Avis de Succession

Je soussigné, en ma qualité d'exécuteur testamentaire de Dame Rose Délima Raymond, veuve de feu Hector Tetreault, donne avis que tout ce qui doit échoir à la succession, de venir régler sous un mois de cette date, et tout ce qui ont des réclamations contre la dite succession, doivent les faire entre les mains du soussigné, dans la semaine ci-dessous.

ALIN CUELLETTE, Exécuteur testamentaire. Station d'Aston P. Q.

19 Octobre 1892.—1m.



VOICI LA PHARMACIE HORNER QUI SE TROUVE AU MAGASIN BLANC No 8,

Lettre de voyage

Notre jeune ami, M. Avila Marsan, a vu du profiter de sa vacance pour traverser l'Atlantique et aller visiter les grandes métropoles, Liverpool, Londres et Paris.

Nous extrayons d'une lettre de M. Marsan en date du 17 septembre dernier, adressée à sa sœur madame L. P. Guillot, de cette ville, les quelques détails suivants qui intéresseront nombre de nos lecteurs.

Voici ce que notre jeune ami dit de Liverpool: Liverpool, la seconde cité du Royaume-Uni compte une population de 601,050 habitants. Ce qu'elle a de plus remarquable, ce sont ses docks, le mieux fini comme le plus grand système de quais formés dans l'univers (si toutes fois, les planches n'ont pas quelque chose de supérieur) Ces quais embrassent une étendue de 507 acres d'eau. Les quais qu'on y trouve s'étendent de 37 milles, ont coûté, jusqu'à 55,000,000 de dollars.

La colonne portant la statue pedestre du Duc de Wellington a 115 pieds de hauteur. Elle a été couverte avec les canons pris à Waterloo.

St Georges Hall, Walker Art Gallery et le Reading Room, sont les plus beaux édifices de Liverpool.

Quelques lignes sur le Louvre, à Paris, et les trésors qu'il renferme: "Le Louvre" forme le palais le plus vaste et le plus splendide de Paris et même de l'Europe. La superficie qu'il occupe avec les Tuileries est d'environ 195,000 mètres carrés. J'ai consacré 2 jours à faire la visite. J'ai pu admirer les tableaux de Rubens, Fra Angelico, le Pérugin de Vinci, de Raphaël et de Titien; le Corrège, Rembrandt, Van Dyck, Teniers, Champaigne; Bernini, Volpaci, Merello, de l'école française: Clouet, Poussin, Claude Lorraine, Lesueur, Mengon, Rigault, J. Verel, Vien, David, Gérard, Gros, Giroire, Paulhan, Ingres, Delacroix, H. Veret et P. DeLa Roche. J'ai vu l'artiste canadien St Charles O. Capé à copier au Louvre l'immortelle Conception, de Murillo achetée 615,000 francs en 1852.

Apollon et Marsyas de Raphaël peints de deux côtés (39 centimètres sur 29) a été achetée en 1883, la somme de 200,000 francs. Paul et Virginie, tout comme disait Pierre L'Érmitte) Le Rigout, le plus beau diamant connu, pesant 136 carats (42 grammes 54) estimé de 12 à 15 millions de francs. Le Mazois autre gros diamant; la couronne de Charlemagne, posée par Napoléon Ier; la bague de St Louis; l'épée et les éperons de Charlemagne etc. etc.

Le palais des Tuileries proprement dit n'existe plus. Incendié en 1871 par les communards, en ruine pendant 12 ans il a été démolit en 1883. Il n'en reste que des débris qui se reliaient au Louvre, celle de droite avec l'escalier de Marais, détruite en 1873; celle de gauche du côté de la Seine avec le Pavillon de Flore reconstruite de 1863 à 1868 et restaurée après l'incendie dont elle n'eut pas trop à souffrir.

Terminons par une promenade à Chantilly que M. Marsan a eu la bonne fortune de faire:

Arrivée à Chantilly à 41 Kilom. de Paris. C'est une petite ville de 4,200 habitants, située célèbre au XVII^e et au XVIII^e siècles comme résidence des princes de Condé où le Grand Condé donna à Louis XIV les fêtes célèbres dont parle Mme de Sévigné lorsqu'elle raconte la mort de Vatel. Il y a tout une colonie anglaise.

En descendant du train, nous prenons de suite la direction du château; arrivés à la salle d'honneur, la grande, tout en nous permettant de la franchir, nous annonce que Mgr le Duc d'Anjou est sur le point de quitter ses appartements pour la promenade. En effet nous approchons à peine de la porte d'entrée que le vaqueur d'Abel-Kader faisait son apparition.

Le Duc est accompagné de 650 hommes d'infanterie sur un instant et se présente au Duc; celui-ci nous accueille tous avec bonté (MM. Duvergier et Lefebvre obtient du nouveau) et nous permet de visiter son château et toutes ses dépendances que le public n'est pas admis à visiter.

Le Duc est né le 10 mai 1856; nous l'avons vu, fumant sa pipe comme un brave canotier. Il est des plus bienveillants et mérite grandement les sympathies du peuple français.

Accompagné du secrétaire de Mgr le Duc, nous visitons donc le château, bel et somptueux édifice dans le style de la renaissance, dominé par une petite chapelle avec une jolie flèche et présentant aux angles des tours rondes à toiture en dôme.

J'ai surtout remarqué le musée d'Henri IV, pris une heure après son assassinat par la ville. C'est un ouvrage en terre (très bien travaillé), nous semble voir Henri IV tout vivant sur le pont de l'Abel-Kader, 30 la suite d'Henri qui montait lorsqu'il fut assassiné par le Duc. 40 la carrosse de la famille de Condé; inutile de li dire que le faste de ces voitures n'est plus redit il faut voir pour s'en rendre bien compte.

Le château possède des collections précieuses, un enclos de balcons (150 à 200 mètres de longueur) et un jardin à la française; vases provenant des ruines de Pompéi; Porcelaines de Sévres et de Limoges; Une bibliothèque contenant 25 à 30 mille volumes.

Les murs sont tantôt recouverts de tapisseries des Gobelins, tantôt de tapisseries de la Manufacture de Beauvais, qui ont été peints par les plus grands artistes de la France, l'artiste a mis tant d'art que ses peintures nous semblent des bas-reliefs. La Ste Cecile de Raphaël en porcelaine de Sévres n'a pas coûté moins de 8 millions.

Le parc de Chantilly est le cède guère à ceux de Versailles et de Fontainebleau; les quelques sont tous plus jolis, mais chacun a son originalité. Les jardins de Versailles ont en partie été dessinés par le plus grand artiste de ce genre; le fameux A. Le Nôtre, l'ami de Louis XIV, le surnommé; adopté aux goûts du roi, Louis XIV.

Le parc de Fontainebleau est encore de Le Nôtre, seulement c'est plus petit. L'originalité du parc de Chantilly, c'est qu'il est semé d'ail et permis de dire aussi) de cours d'eau entourant le château, qui se perdent en canaux et en cascades. Au milieu de pelouses, fontaines, statues de Le Nôtre, Mollière, Bossuet, Candé, la Bruyère etc. etc.

La forêt de Chantilly a environ 2450 hectares de superficie; les allées sont des mieux aménagées pour les piétons.

Les arbres, non pas taillés, dans sculptés, ce sont des vrais arbres, qui ont par le haut c'est un second ciel faisant l'effet de la forêt. Tout est frais et coquet.

Le château de Chantilly valait 39 millions de piastres. En 1856 le Duc d'Anjou a donné avec ses collections à l'Institut sous réserve d'usufruit.

ON DEMANDE Un jeune homme de 14 à 15 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti à imprimer à ce bureau.

LA KERMESSIS

Salles comblées, succès complet, amusements variés et choisis, entrain général, voilà le bilan des deux premiers soirs de la grande Kermesse au profit de l'Union Musicale, qui se tient cette semaine à l'hôtel de ville.

Assis nous devons dire que, si l'Union Musicale reçoit un patronage généreux, elle a bien fait les choses. Jamais croyons-nous la grande salle de l'hôtel-de-ville a été décorée avec plus de goût. En entrant ou respirant de suite un air de fraîcheur qui rappelle les bocages et les bois.

La voule de l'immense salle est littéralement recouverte de courants de verdure et les murs sont tapissés de sapinages qui font le charme effectif. Qu'il suffise de dire que l'on a posé 2500 pieds de courants et que 150 jeunes sapins ont été sacrifiés pour tapisser la salle.

Pour exhausser l'éclat de cette décoration, on a semé partout des roses et des fleurs, des drapeaux et des inscriptions multiples.

Les lumières électriques dont les vers ont été colorés de diverses couleurs, font un effet féérique, dans cette profusion de fleurs, de drapeaux et de verdure.

Les tables de rafraichissements sont abondamment pourvues et la modicité des prix font que les consommateurs sont nombreux. La salle de restaurant est aménagée avec beaucoup de goût et spacieuse.

Le bar, joli petit coin de verdure, est aussi bien achalandé. La saveur des liqueurs qu'on y déguste, leur grande qualité inoffensive les font rechercher par tous les visiteurs.

La route de fortune, le phonographe, le flat wheel, sont aussi bien en courages.

Les célèbres marionnettes de Till font toujours fureur. Nous devons reconnaître que ces petites poupées se meuvent avec un ensemble vraiment admirable.

Il y a changement de programme pour les marionnettes, chaque soir, et le succès est toujours le même.

Lundi soir, Mers. Ed. de Lottinville, Geo. Lefrançois, F. X. Giroux et L. Lafontaine, ont donné une charmante pièce comédie: No. 120 Rue des Juifs. Quoique cette pièce eût été montée à la hâte, nos jeunes artistes se sont acquittés de leurs rôles, à la perfection, et la salle ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

M. A. Heyndal, directeur, et MM. D. Didier et T. Parent, membres de l'Union Musicale ont exécuté un trio de clarinette, qui a été fort applaudi.

Hier soir, la pièce capitale était: A Clichy opérette comique, jouée par les élèves du Séminaire, MM. J. Barnard, G. Causse et O. de Carafel. M. U. Godin tenait le piano.

Pour qui connaît les acteurs du séminaire, les éloges sont inutiles; ces jeunes artistes tiennent à leur réputation et l'opérette d'hier soir en est une nouvelle preuve. Les applaudissements enthousiastes de toute la salle ont témoigné de leur succès.

La soirée appartenait aux collégiens hier soir, M. J. A. Deslats a dit un monologue: Patte en l'air, de Feydeau qui a été très estimé des connaisseurs.

Nos remerciements aux messieurs du séminaire d'avoir voulu permettre à leurs élèves de venir nous intéresser d'une si digne façon; merci à nos jeunes amis d'avoir contribué aussi généreusement au succès de la Kermesse.

Disons aussi un mot de la musique de l'Union Musicale et de la symphonie qui ont joué de façon à faire honneur à la société et à leur zèle directeur, M. Alphonse Heyndal.

On nous annonce des changements pour ce soir et les soirs suivants. Les marionnettes, les amusements, à musique, tout sera changé chaque soir.

On nous promet aussi, pour demain soir, un grand dîner par une des sociétés de la ville.

Continuons l'encouragement donné ces deux derniers soirs, et rendons nous en foule à l'hôtel de ville, tous les soirs.

Nous nous y amuserons tout en encourageant une société qui a droit à toute nos sympathies.

La Chambre de Commerce de Montreal

L'assemblée hebdomadaire de la Chambre de Commerce a eu lieu vendredi après midi sous la présidence de M. L. E. Morin, sr. Etant présents, MM. D. Parizeau, J. Fortier, C. E. De Lorme, L. E. Morin, jr., Arth. Gagnon, H. Laporte, L. E. Gouffron et J. H. Pellerin. Après les affaires de routine on adopte une résolution approuvant l'attitude prise par les citoyens des Trois-Rivières contre M. Nicholas Smith, agent-consulaire américain, en cette ville, pour les calomnies qu'il a lancées dans un rapport officiel à son gouvernement.

De tels propos sont considérés comme une insulte envers toute la population de cette province, sans égard à la race ou à la croyance religieuse, et préjudiciable aux intérêts du commerce et de l'industrie de la province de Québec, en raison du caractère officiel du document, qui a été publié par autorité du Gouvernement américain et distribué aux représentants étrangers. La résolution présentée au demandeur au Gouvernement Fédéral du Canada de s'enquérir des faits et de demander le déplacement de M. Nicholas Smith.

Il a été ensuite convenu qu'un factum discutant la question de la réforme des taxes soit préparé le plus tôt possible et soumis au Gouvernement Provincial pour la session prochaine.

Le trafic des lacs

Une simple comparaison donnera une idée du trafic énorme des grands lacs de l'intérieur du continent. En 1890, le canal Sainte-Claire et celui du saint Marie ont été ouverts pendant 237 jours, tandis que le canal de Suez l'a été pendant 365 jours.

Voici maintenant le tonnage total au crédit de chacun de ces canaux; y compris le tonnage de charbon et de bois.

Table with 2 columns: Canal and Tonnage. Includes Canal de Suez, Canal du Saint-Marie, Canal Sainte-Claire, Canal de Suez, Canal du Saint-Marie, Canal Sainte-Claire.

Presque tout le volume de ce tonnage se fait sous le drapeau américain, et le Canada n'y est que pour une petite fraction.

Un vol dans une église

Des malfaiteurs se sont introduits avec effraction, pendant la nuit, dans l'église catholique de St-Jean, à Omaha, Nebraska, ont fait sauter un coffre fort et se sont emparés de divers vases sacrés d'une valeur totale de \$1,500.

Malgré les plus actives recherches, il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de retrouver la trace des voleurs.

A LA POENNE

Slavin alias McMahon sera pendu le 15 décembre prochain. Encore la bolosse au fond du crime.

CORNWALL, Ont., 15.—Le procès de Slavin alias McMahon, pour le meurtre du capitaine de police, J. R. Davey, le 6 septembre dernier, s'est terminé hier soir. Le prisonnier avait demandé mercredi, lors de sa mise en accusation, qu'on retarde le procès jusqu'à aujourd'hui, mais le tribunal avait fixé la date à hier, le 14 octobre. Dans un jour, Slavin a été jugé par ses pairs, convaincu d'avoir tué un agent de police dans l'exercice de ses fonctions et condamné à l'échafaud.

Une foule immense entourait le palais de justice, où l'entrée ne se faisait que sur présentation d'un billet spécial donné par le shérif. L'hon. juge Armour présidait la séance. L'hon. M. Scott occupait pour la Couronne et M. l'avocat Leitch pour la défense.

La preuve a établi la parfaite culpabilité du prisonnier à la barre. Louis Lefebvre, le premier témoin entendu, a raconté comment il avait été blessé lui-même en portant secours à Davey et comment il avait vu tomber mort sur le pavé, l'agent de police frappé au cou par une balle partie du pistolet de Slavin. D'autres témoins ne firent qu'ajouter à la preuve. M. Leitch fit un éloquent plaidoyer en faveur de son client, déclarant que la preuve pour voir faire condamner Slavin à la prison, mais qu'elle ne justifiait pas la peine capitale. L'avocat de la couronne ne fit point de réplique.

Le juge Armour résuma ensuite la preuve: "Les témoins, dit Son Honneur, ont prouvé que l'accusé n'était pas ivre, mais que cependant il était sous l'influence de la boisson. La loi n'exécute point le crime commis dans un moment d'ivresse et il est heureux qu'il en soit ainsi. Rien ne prouve que le prisonnier avait besoin de porter un pistolet sur sa personne.

Si Slavin connaissait Davey comme officier de police, il est indubitable qu'il a commis un meurtre. La conduite, les paroles du prisonnier, prouvent qu'il connaissait sa victime." Après vingt minutes de délibération les jurés rapportèrent un verdict de "coupable de meurtre."

Le juge demanda alors au prisonnier "il avait quelque chose à dire. Froid, impassible, le meurtrier répondit: "Abolition rien." Alors, au milieu d'un silence profond, le juge Armour condamna le meurtrier à être pendu le 15 décembre prochain. Le juge out à peine fini de recommander le prisonnier selon l'usage, à la miséricorde de Dieu, que Slavin reprit étonné: "Qu'il le fasse ou non, cela m'est absolument indifférent!" Puis le prisonnier fut reconduit à son cachot, on l'a fait bonnet de garde depuis sa tentative d'évasion l'autre jour.

UN FARCEUR

Le Dr Crois, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les plasters du Dr Larivière. Elle en acheta trois boîtes et un plaster. Au bout de quatre semaines, la malade alla remercie son médecin du bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé et le Dr Crois avait perdu une de ses meilleures clientes. Il ne recommande plus le Régulateur sans doute parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son porte-monnaie. Méfiez vous des pharmaciens et des médecins qui vous diront du mal du "Régulateur de la Santé de la Femme" et des "Plasters" du Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. MM. Evans & Sons et le Dr Ledric & Cie sont agents généraux pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

23-9-91-1a

Benediction d'un Monastere

Mardi, le 18 courant, Monseigneur l'archevêque de St-Boniface a dû le monastere des Trappistes de Notre-Dame des Prairies, situé à St Norbert, Manitoba.

Notes Locales

Le Str Marcella doit arriver dans notre port, demain, pour y prendre un chargement de foin, de fromage et de bois, que Mess. J. G. Malou & Cie expédient en Angleterre.

Le 27 courant un autre steamer, le Haytor, viendra aussi prendre un chargement de bois, vendu par M. J. A. Gagnon, et expédié à St Jean, Terre-Neuve.

Le 23 courant, le Str Tordenskjold arrivera avec un cargaison de charbon, consignée à M. J. A. Gagnon.

Prendre les choses comme elles sont et les employer comme les circonstances le permettent, c'est la sagesse pratique de la vie. L'industrie est la main droite de la fortune, et la bonne idée d'aller s'acheter un pardessus d'automne ou d'hiver chez Bondy & Beaulac surpasse tout.

BONNE CHASSE.—M. Zéphirin Doucet, de la Mekinac, a fait une bonne chasse ces jours derniers. Il a tué deux ours d'une grosseur énorme, l'un pesait au-delà de 300 livres.

Voilà une chasse qui donnerait de l'émotion à nos neureuds des villes, plus que la chasse à la bécausse le long des grèves.

Maladie des Yeux

Dr W. Beaupré, Oculiste des Hôpitaux de Paris et New-York, 58, RUE ST-LOUIS, A QUEBEC

CONSULTATIONS: 9 à 1 heure. Téléphone: 722. 18-5-92-6m

LES NOUVELLES TAXES

Le prix courant vient de publier une brochure contenant le texte au glais et français de la loi imposant un droit de licence sur le commerce et les manufactures. On peut se procurer cette brochure au magasin de P. V. Ayoite coin des rues Notre Dame et du Platon, prix 10 cts.

AVIS

Souliers allemands pour femmes, depuis 35 cts à \$1.00. Souliers mous pour enfants, depuis 35 cts à 75 cts. Pour garçons, 55 cts à \$1.00. Filles, 95 cts. Hommes, 60 cts à \$2.00.

Département de Claques.

Claques Gossamer, avec capes, pour hommes. Claques Gossamer, avec capes, pour femmes. Claques Gipsy, pour femmes. Filles. Claques pour les bottines pas de talons (sp. heels). Claques doublées et non doublées non doublées (self Acting), pour hommes. Claques doublées, la hausse en jersey, pour hommes. Pardessus bouffonnés en jersey, pour Dames. Pardessus en jersey (Stanley), avec deux boutons, pour hommes. Pardessus pour hommes, depuis \$1.10 à \$2.25. Claques doublées et non doublées, pour enfants, depuis 3 à 5.

Bas en feutre de Berlin. Bas tricottés de la Baie d'Hudson. Congrès en feutre, pour hommes. Femmes. Agent de la Cie de Claques J. Cartier, Montréal.

L. DASSYVA. No 41, rue du Platon. Votain de M. P. A. GOUIN, marchand de fer. 13-8-92-1a Trois-Rivières.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois Rivières.—Cour Supérieure. No 81.—Jean-Baptiste Coutin père, cultivateur, de la paroisse de St-Désire, dans le district des Trois Rivières et Dame Adéline Vertefeuille son épouse du même lieu et de lui dûment autorisée aux fins des présentes, Demandeur, vs. Octavien Coma, cultivateur, de la paroisse de St-Désire, dans le dit district, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. Trois Rivières, 17 Octobre 1892. LOTTINVILLE & DESILETS, Protonotaire Cour Supérieure, District des Trois-Rivières.

VIN DE VIAL PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDÉ ET QUINA. ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE ÉPUÏSEMENT NERVEUX. Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

J. VIAL, à Châteauneuf, Lyon, France. Agent Général pour le Canada, MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. Section des Bois et Forêts. Québec, 15 octobre 1892.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des Statuts relatifs de la province de Québec, les coupes de bois suivantes sont mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, le 13 DÉCEMBRE prochain, à DIX HEURES ET DEMI M. A., aux conditions usuelles plus bas, savoir:

Agence du Haut Ottawa. 4 nord No 10, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 10, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 11, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 11, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 12, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 12, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 13, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 13, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 14, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 14, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 15, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 15, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 16, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 16, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 17, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 17, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 18, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 18, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 19, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 19, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 20, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 20, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 21, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 21, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 22, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 22, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 23, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 23, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 24, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 24, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 25, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 25, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 26, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 26, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 27, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 27, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 28, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 28, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 29, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 29, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 30, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 30, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 31, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 31, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 32, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 32, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 33, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 33, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 34, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 34, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 35, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 35, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 36, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 36, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 37, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 37, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 38, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 38, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 39, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 39, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 40, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 40, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 41, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 41, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 42, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 42, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 43, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 43, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 44, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 44, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 45, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 45, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 46, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 46, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 47, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 47, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 48, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 48, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 49, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 49, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 50, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 50, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 51, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 51, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 52, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 52, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 53, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 53, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 54, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 54, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 55, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 55, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 56, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 56, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 57, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 57, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 58, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 58, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 59, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 59, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 60, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 60, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 61, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 61, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 62, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 62, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 63, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 63, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 64, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 64, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 65, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 65, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 66, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 66, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 67, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 67, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 68, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 68, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 69, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 69, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 70, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 70, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 71, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 71, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 72, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 72, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 73, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 73, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 74, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 74, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 75, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 75, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 76, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 76, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 77, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 77, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 78, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 78, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 79, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 79, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 80, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 80, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 81, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 81, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 82, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 82, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 83, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 83, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 84, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 84, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 85, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 85, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 86, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 86, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 87, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 87, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 88, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 88, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 89, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 89, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 90, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 90, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 91, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 91, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 92, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 92, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 93, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 93, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 94, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 94, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 95, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 95, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 96, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 96, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 97, 2e rang, bloc A, 25 m.—4 nord No 97,

CHRISTOPHE COLOMB

Poésies de M. Louis Frochotte. Quand dans ses hauts indécises, le genre humain, tout effaré...

fut remplacée par des voiles carrées, et que le navire se trouvait dans les mêmes conditions que les deux autres.

JUGES DE PAIX

COMTE DE NICOLET. Ville de Nicolet: George Bald, marchand de bois; Evariste Leconte, rentier...

LES PILULES SUCREES DE BRISTOL. TUMEURS, ENFLURES, ULCERES, SCROFULISE, RHUMATISME, DEBILITE NERVEUSE ET TOUTE MALADIE OU IMPURETE DU SANG.

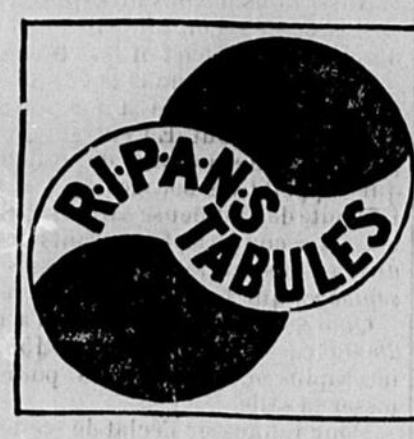
Loin des chats?

Oui, loin des chats! La race féline n'a plus sa raison d'être aujourd'hui, dans notre fin de siècle...

German Syrup

J. C. Davis, recteur de l'église méthodiste St-Jacques, Enfield, Ala. écrit: "Mon fils a été affligé d'un catarrhe dangereux pendant plusieurs mois..."

THE RIPANS TABLETS regulate the stomach, liver and bowels, purify the blood, are pleasant to take, safe and always effectual.



EN 1492

LES CARAVELLES DE COLOMB. Tout ce qui se rapporte à Christophe Colomb et à ses mémorables voyages prend aujourd'hui un vif intérêt d'actualité et attire l'attention publique.

AVIS

Je ne serai responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans autorisation signée par moi. L. T. DESAULNIERS. Trois-Rivières, 1er Octobre 1892.

AVIS

Je suis responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans autorisation signée par moi. L. T. DESAULNIERS. Trois-Rivières, 1er Octobre 1892.

AVIS

Je suis responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans autorisation signée par moi. L. T. DESAULNIERS. Trois-Rivières, 1er Octobre 1892.

AVIS PUBLIC

Je suis responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans autorisation signée par moi. L. T. DESAULNIERS. Trois-Rivières, 1er Octobre 1892.

AVIS

Je suis responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans autorisation signée par moi. L. T. DESAULNIERS. Trois-Rivières, 1er Octobre 1892.

AVIS

Je suis responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans autorisation signée par moi. L. T. DESAULNIERS. Trois-Rivières, 1er Octobre 1892.

AVIS

Je suis responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans autorisation signée par moi. L. T. DESAULNIERS. Trois-Rivières, 1er Octobre 1892.

LA SAVONNERIE CONTINENTALE. PARIS. FRANCE. Savons fins, louches, Eau de Toilette, etc.

Maison à louer

Le joli cottage, No 72 rue des Forges, en cette cité, ci-devant occupé par M. Henri Weber, pourvu de bains, water-closets, etc.

A LOUER

Les maisons des héritiers Décoteau, situées coin des rues de Fleuve et St Antoine, comprenant: 1o Le logement occupé par Madame Girard...

A LOUER

Le magasin ci-devant occupé par MM. Rousseau & Durand, épiciers, Coin des rues Hart & de des Forges, la propriété de MM. Panneton & Godin.

Maison à Vendre

Une belle maison parfaitement finie sous tous les rapports, avec les accommodations modernes et dépendances, située sur la rue Champouleur, Nos. 60 et 62, (en face de la gare du Pacifique), voisine de l'Hôtel du Canada tenu par M. I. Dufresne.

Cottage à vendre

M. P. B. Vanasse offre en vente ou à louer le magnifique cottage qu'il a occupé jusqu'à ces derniers temps, au pied du coteau.

ANCIEN MAGASIN DE P. M. CONNER. Madame P. M. Conner, annonce à ses nombreuses pratiques et au public en général, que son stock est complètement nouveau et consiste en: BIJOUX EN OR ET ARGENT ET ARGENTERIES, CANNES A POMMEAU D'OR, ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

Stock nouveau reçu toutes les semaines. Montres, Horloges et Bijoux réparés par des ouvriers compétents et d'expérience.

Plaquette en Or et Argent, et Gravure. MADAME P. M. CONNER. IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER. No. 33, RUE DU PLATON. En face de l'HOTEL DOMINION.

George Morrissette. TROIS-RIVIERES. SE CHARGE DE LA Pose d'Appareils de Chauffage A EAU CHAUDE, ET A AIR CHAUD APPAREILS A AIR CHAUD ET EAU CHAUDE COMBINES

Pour églises, couvents, collèges, serres, édifices publics et privés. Pose de bains, closets, canaux d'égouts, etc.

Tout ouvrage est garanti. Prix les plus bas possibles. 3-2-92-joo

Impressions de luxe exécutées avec soin à ce bureau

Impressions de luxe exécutées avec soin à ce bureau

Impressions de luxe exécutées avec soin à ce bureau

Impressions de luxe exécutées avec soin à ce bureau